

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 17 FEVRIER 1797.

Extrait d'une lettre de Constantinople, du 10 Janvier.

Le nouveau ministre de France, M. Aubert Dubayet, a fait, ces jours derniers, la visite d'usage au Grand-Visir. La cérémonie a eu lieu avec une pompe extraordinaire: l'ambassadeur, revêtu de son uniforme, avoit pour cortège tous les officiers qu'il a amenés avec lui. Il étoit précédé des équipages des frégates et autres bâtimens mouillés dans notre port, ainsi que d'une compagnie de canonniers portant leurs armes et battant du tambour.

C'étoit aujourd'hui que M. Aubert-Dubayet devoit avoir la première audience du Grand-Seigneur; mais des difficultés survenues pour le cérémonial l'ont fait différer. L'ambassadeur formoit des prétentions que l'on n'est pas d'usage d'accorder ici. Outre le cortège qu'il avoit dans sa visite au Grand-Visir, il vouloit encore faire marcher devant lui l'artillerie légère qu'il a amenée, et que le directoire exécutif a destinée en présent à S. H.; il exigeoit encore qu'au lieu d'attendre l'arrivée du Grand-Visir qui doit le conduire devant le Sultan, ce premier ministre de la Porte se trouvât prêt à le recevoir dans la salle d'entrée: Enfin, M. Aubert-Dubayet ne vouloit point se soumettre à un usage adopté, qui est que tout ambassadeur ou ministre étranger doit être pris sous les bras par deux Capidgi-Baschi et introduit ainsi dans la salle d'audience. L'on doute que la Porte consente à tous ces changemens dans l'étiquette observée depuis si longtems, d'autant plus qu'elle devoit montrer la même condescendance envers les autres ambassadeurs. L'on se rappelle que le Prince de Repnin, ayant fait des demandes à-peu-près semblables, on s'y refusa formellement.

Suite de Vienne, du 9 Février.

On mande de Petersbourg, que l'Empereur de Russie a non seulement remis l'ordre de Malthe en possession de tous les prieurés et commanderies qu'il possédoit dans les diverses provinces de la Pologne qui ont été réunies à l'Empire de Russie, mais qu'il a encore fait payer tous les arrérages des revenus qui avoient été séquestrés par ordre de feue l'Impératrice Catherine. M. le commandeur comte de Litta s'étant présenté au nouveau monarque pour le remercier au nom de l'ordre, S. M. répondit qu'Elle n'avoit fait qu'une action conforme à l'équité & à la justice, sur lesquelles elle vouloit que tous les actes de son gouvernement fussent fondés, soit relativement à ses propres sujets, soit envers les nations étrangères. Ce monarque ajouta que c'étoit là le seul moyen de maintenir la tranquillité dans ses états, & de conserver la paix avec les puissances étrangères.

(Nouvelles officielles).

La tranchée devant la tête de pont de Huningue, fut ouverte avec le meilleur succès dans la nuit du 25 au 26 Janvier. L'ennemi, pour s'y opposer, fit successivement quatre sorties, dont deux furent singulièrement vives; mais il fut chaque fois repoussé avec une perte considérable en morts et blessés.

Malgré ces attaques, le zèle et l'activité des chefs qui dirigeoient le siège, et le concours efficace de la généralité avoient fait tellement avancer les travaux, que lorsque Son Altesse Royale arriva le 31 Janvier au quartier-général du F. M. L. Prince de Furstenberg à Weil. On avoit déjà poussé une parallèle jusqu'à 150 toises en avant de la tête de pont ennemie, et l'on travailloit à une partie des batteries.

Ces batteries devoient être mises en état de jouer toutes ensemble le 3 Février, de manière

que l'ennemi eût en besoin d'une fermeté qui approchât de la plus extrême opiniâtreté pour résister à leur feu. Toutes les dispositions étoient faites pour escalader les ouvrages avancés de la tête de pont de ce côté, et pour s'y fortifier encore dans la même nuit; pour rendre impossible la communication, au-delà du petit bras du Rhin, entre l'ouvrage à cornes sur l'île des cordonniers, et l'ouvrage extérieur établi en forme de demie-lune qui se trouvoit en avant, et commencer le jour suivant un feu des plus animés de toutes les batteries, lorsque le général de division ennemi, Dufour, chargé de la défense du fort, écrivit le 1^{er} Février au F. M. L. prince de Furstenberg, que si on vouloit lui accorder des conditions équitables, il étoit disposé, pour empêcher toute effusion ultérieure de sang, d'entrer en négociations. Comme l'on avoit été informé par les éclaireurs que la moitié au moins de la garnison se trouvoit à couvert par des blindages et des fortins, que conséquemment le siège pouvoit encore traîner en longueur; que d'un autre côté l'artillerie du fort, et celle qui se trouvoit établie sur la rive opposée, étoit beaucoup supérieure à la nôtre; que notre petit corps de siège occupé continuellement aux différens travaux et à la garde de la tranchée, se trouvoit fort affoibli par les sorties réitérées de l'ennemi et par les obus et bombes qu'il n'avoit cessé de lancer; on consentit d'autant plus volontiers à la capitulation suivante (*nous l'avons donnée*), que l'objet principal se trouvoit par-là entièrement rempli, savoir: de pouvoir tranquillement démolir la tête de pont ennemie, délivrer entièrement la rive droite du Rhin de l'ennemi, conserver des retranchemens dans la plaine et jusqu'au rivage, afin de pouvoir gêner et même rendre en quelque façon impossible la navigation sur le Rhin, ou toute entreprise de l'ennemi sur des bateaux dans cette partie.

S. A. R. reconnoit devoir particulièrement ce nouveau succès qui ajoute encore à la gloire des armes autrichiennes, en même tems qu'il assure aux braves troupes le repos dont elles avoient le plus grand besoin, à l'habileté & à l'activité de M. le F. M. L. Prince de Furstenberg, proposé à cette entreprise, & qui par son zèle infatigable, a non seulement tenu l'ennemi en échec depuis le 27 Octobre dernier, avec un petit nombre de troupes, mais encore empêché ce dernier, en détruisant son pont sur le Rhin, de gêner les opérations principales de l'armée par des diver- sions dangereuses.

M. le colonel du génie de Vaux a aussi beaucoup contribué à la prompte reddition de la tête de pont; par sa conduite sage & courageuse, & par l'habileté avec laquelle il a dirigé les travaux de la tranchée. M. le colonel de Rouvroi, qui dirigeoit l'artillerie de siège, a donné dans cette occasion une nouvelle preuve de ses talens & de son zèle. M. le F. M. L. Prince de Furstenberg recommande particulièrement, les capitaines Pulki, du corps des ingénieurs,

& Falching, de l'artillerie, qui avant l'arrivée des colonels Devaux & Rouvroi ont dirigé avec habileté les travaux.

S. A. R. a chargé le général d'artillerie comte de la Tour de faire connoître les autres officiers qui se sont particulièrement distingués dans ce siège, ainsi que les détails ultérieurs, attendu que S. A. R. d'après un ordre de Sa Majesté, a dû partir le 3 pour l'armée d'Italie, où elle sera arrivée du 6 au 7, afin de faire prendre, avec l'assistance de Dieu, un aspect plus favorable aux choses dans cette partie.

De Rome, le 29 Janvier.

Avant-hier et hier, M. le général de Colli a fait la revue de toutes les troupes qui se trouvent ici et entre autres du régiment Corse au service de S. S. Il doit se rendre aujourd'hui à Civitavecchia pour le même objet; il visitera aussi les fortifications de cette place et ordonnera les réparations et augmentations nécessaires. L'on continue de faire toutes les dispositions pour l'armement de la milice. D'après un ordre du général, on est occupé à fabriquer 5000 piques et autant de bayonnettes; l'on va fondre aussi plusieurs pièces de canon du calibre de 36. La cavalerie sera portée à 4000 hommes. — Afin de renforcer de plus en plus le corps de troupes du quartier-général de Faenza, l'on va faire partir pour cette destination 12 compagnies de fusiliers, une de dragons, et une autre de volontaires à cheval, formant en tout 2000 hommes.

Notre secrétairerie d'Etat vient d'adresser une note au colonel anglois Dillon, par lequel elle lui annonce qu'à l'avenir la nation angloise pourra commercer librement dans tous les Etats de l'Eglise. Pareille notification a été faite au commandant de la flotte angloise dans la Méditerranée. L'on apprend en outre que l'ordre a été envoyé à tous les commandans de nos forts d'admettre à l'avenir tous les bâtimens de la même nation. Plusieurs anglois ont offert à S. S. des sommes considérables pour les frais de la guerre.

Suire de Milan, du 7 Février.

Voici les pièces publiées à Bologne le 31 Janvier et le 1^{er} Fév. par Buonaparte:

Proclamation du général en chef de l'armée d'Italie.

L'armée françoise va entrer sur le territoire du Pape; elle sera fidelle aux maximes qu'elle professe, et protégera la religion et le peuple.

Le soldat françois porte d'une main la bayonnette, sur garant de la victoire, et offre de l'autre aux différentes villes et villages, paix, protection et sûreté.... Malheur à ceux qui dédaigneront cette offre, et qui séduits par des hommes profondément hypocrites et scélérats, attireront sur leurs maisons la guerre et les calamités; et la vengeance d'une armée qui en six mois a fait cent mille prisonniers des meilleures

troupes de l'Empereur, pris 400 canons et 110 drapeaux et *dévoit cinq armées.*

Art. I.— Tout village ou ville qui à l'approche de l'armée françoise, sonnera le tocsin, sera à l'instant brûlé et les magistrats seront fusillés. — II. La commune sur le territoire de laquelle un françois sera assassiné, sera immédiatement déclarée en état de guerre; il y sera envoyé une colonne mobile; on y levera des otages, et il lui sera imposé une contribution extraordinaire. — III. Les prêtres et ministres de la religion, sous quelque dénomination que ce soit, seront protégés et conservés dans leur état actuel, s'ils le conduisent d'après les principes de l'Évangile; mais s'ils sont les premiers à les transgresser, ils seront traités militairement et punis plus sévèrement que les autres citoyens.

Signé, Buonaparte.

Manifeste du général en chef de l'armée d'Italie.

Art. I.— Le Pape a refusé formellement d'exécuter les articles 8 et 9 de l'armistice conclu le 2 Messidor à Bologne, sous la médiation de l'Espagne, et ratifié solennellement à Rome le 27 Juin 1796. — II. La cour de Rome n'a pas cessé d'armer et d'exciter par des manifestes les peuples à une croisade; les troupes se sont avancées jusqu'à 10 milles de distance de Bologne, en menaçant d'envahir cette ville. — III. La cour de Rome a entamé des négociations hostiles contre la France avec la cour de Vienne, comme le prouvent les lettres du cardinal Busca et la mission du prélat Albani à Vienne. — IV. Le Pape a confié le commandement de ses troupes à des généraux et officiers autrichiens qui lui ont été envoyés par la cour de Vienne. — V. Le Pape a refusé de répondre aux ouvertures officielles qui lui ont été faites par le citoyen Cacault, ministre de la République françoise, pour entamer une négociation. — VI. Le traité d'armistice a donc été violé et enfreint par la cour de Rome. En conséquence, je déclare rompu, l'armistice conclu le 2 Messidor entre la République françoise et la cour de Rome.

Signé: Buonaparte.

— La ville d'Imola a demandé d'être admise à faire partie de la République Cispadane. Le sénat de Bologne a envoyé 4 députés pour opérer cette réunion.

L'on apprend qu'il a éclaté des troubles très sérieux dans la Corse: Les commissaires françois ayant voulu procéder à la levée du corps de nationaux, que l'on se proposoit d'envoyer sur le continent, et faire d'autres dispositions de ce genre, les habitans de différens cantons, surtout les Montagnards, se sont opposés à main

armée à la réalisation de ces projets. On a fait marcher des troupes contre eux, et il y a eu du sang répandu de part et d'autre. Cependant les derniers rapports arrivés de cette isle disent qu'on est parvenu à y rétablir le calme, en déployant la plus grande rigueur; plusieurs chefs des insurgés ont été fusillés, et entre autres quatre prêtres qui avoient pris les armes. Ceux qui connoissent le génie Corse et le caractère indomptable de ces insulaires, sont convaincus que ce germe d'insurrection, comprimé pour le moment, ne manquera pas d'éclater de nouveau à la première occasion.

On croit que les troupes angloises qui sont à Porto Ferrajo, seront transportées à Civitavecchia où elles resteront en garnison.

De l'Italie, le 8 Février.

Un corps d'armée de 25 mille hommes, composé moitié de françois et moitié de légionnaires Italiens, s'est avancé du Boulonois dans la Romagne, dans les premiers jours de ce mois. Déjà l'on apprend qu'il y a eu différens engagements très sérieux entre ce corps et les troupes Pontificales qui se trouvoient en avant de Faenza; ces dernières, inférieures en nombre, ont dû se replier vers le quartier-général. Cependant comme il ne cessoit d'arriver des renforts, l'on a tout lieu d'espérer que l'armée de l'Église pourra tenir tête aux françois et les empêcher de pénétrer plus avant. M. le général de Colli a dû se rendre lui-même à Faenza.

Dans cette crise où se trouve le Souverain Pontife, il est bon de se rappeler la conduite qu'il a tenue. Ne pouvant consentir à des conditions contraires à ses devoirs comme chef de l'Église et comme souverain, il a montré la plus grande énergie, sans cesser d'employer tous les moyens que lui suggéroient ses intentions pacifiques, pour éloigner de son territoire le fléau de la guerre. Il a demandé à cet effet les bons offices de quelques cours, et principalement de celle d'Espagne; mais cette démarche a été infructueuse. Il a été dit dans le tems comment le cabinet de Madrid avoit décliné la demande de S. S.; mais les pièces officielles émanées à ce sujet, n'avoient point paru jusqu'à ce moment. Nous croyons qu'il est intéressant de les connoître.

Mémoire du souverain Pontife. — Madrid le 30 Oct. 1796 au Prince de la Paix.

„D'après les articles proposés au congrès de Florence par le commissaire françois au plénipotentiaire Pontifical dont votre Excellence a déjà connoissance, l'on découvre clairement à quel prix on doit acheter un accommodement avec la République françoise.

„Sa Sainteté a été d'abord frappée d'étonnement en voyant que l'on cherchoit à égaler sa propre conscience, pour porter le coup le plus funeste à la religion, que comme chef visible de l'église & comme centre d'unité de tous les catholiques, elle ne fera jamais dans le cas de trahir.

„Ensuite Elle n'a pas pu être insensible à l'occupation de ses provinces, à la diminution exigée de ses Etats & à la privation des droits temporels de l'église romaine auxquels Elle ne peut renoncer, vu les sermens réitérés qu'Elle prête à l'instant de son exaltation à la dignité Pontificale.

„Ne pouvant donc admettre ces articles, & n'espérant pas même que les commissaires françois veuillent enfin se défilier ou diminuer de leurs prétentions, tant au spirituel qu'au temporel; ces considérations mettent Sa Sainteté dans la cruelle nécessité de suspendre l'armistice général & de s'occuper au contraire des moyens de défense pour l'instant où s'exécutera l'invasion dont on nous menace.

„En même tems que l'Archevêque de Pirgi prie Mr. le Prince de la Paix de mettre ce mémoire sous les yeux de S. M., il continue d'implorer avec une vive confiance, la continuation de sa protection royale en faveur de la religion catholique & de l'église romaine.

Réponse du Prince de la Paix à la note de l'Archevêque de Pirgi, en date du 31 Oct 1796.

„Le Roi d'Espagne, pour répondre au titre de Catholique qui le distingue, & par une suite de l'estime particulière qu'il a eue & qu'il conserve encore pour la personne du Saint Père, S. M., dans ces dernières circonstances, a rendu tous les services que lui ont suggéré son zèle religieux & son sincère attachement, pour que les révolutions qui agitent encore l'Europe, ne troublassent d'aucune manière, la paix de l'église, ni la tranquillité temporelle de Sa Sainteté. Monseigneur l'Archevêque de Pirgi a à cet égard des preuves certaines, & sur cela le Saint Père même en a plusieurs témoignages; mais malgré toutes ces considérations; S. M. a reconnu, & on ne le cachera pas à sa béatitude, que les équivoques & les principes erronés avec lesquels la cour de Rome a entamé ses négociations, les motifs, même, que le gouvernement a donné de se méfier de sa sincérité, & l'indolence des gens chargés de l'administration de ses états, ont porté les choses au point de compromettre sa sacrée personne, & de rendre presque inévitable la perte de ses biens temporels. Dans une semblable position où tous moyens sont insuffisans pour obvier à tous les malheurs dont on est menacé dans une circonstance si critique, il semble que le parti le plus prudent est que Sa Sainteté abandonne les biens de la terre, pour mettre tous ses soins à conserver sa personne, afin de pouvoir continuer à donner des preuves de son zèle ardent, & tâcher de maintenir intacts les droits sacrés de l'église, consoler le peuple chrétien & encourager les fidèles, par son exemple, & par ses paroles. C'est tout ce que le Prince de la Paix doit dire à S. E. Monseigneur l'Archevêque.

De Bozen, le 6 Février.

Le quartier-général du corps de troupes qui couvre le Tyrol, est toujours à Salurn, à 4 milles d'ici. Les avant-postes, sous les ordres de

M. de Vuckassovich, s'étendent jusqu'à Welfschmichel. C'est M. le général de Liptai qui commande ce corps; M. le général de Laudon vient de le retirer. Le colonel Deller commande nos compagnies d'arquebusiers, qui accourent de tous côtés pour occuper les montagnes. L'on commence à être plus tranquille ici; l'on croit que si le projet des françois eût été de pénétrer sur Inspruck, ils n'eussent pas tant tardé à chercher à le réaliser. Il paroît qu'ils veulent se borner à observer le Tyrol, et porter la majeure partie de leurs forces vers la Carinthie. M. le général d'Alvinzy se dispose à les arrêter; il a rassemblé toutes les troupes dans les environs de Görz, et attire à lui les renforts qui arrivent de tous côtés.

Suite de Londres, du 3 Février.

L'on continue de faire tous les préparatifs nécessaires à la défense de la côte de Suffex. Les troupes françoises assemblées à Dunkerque et les environs, montent à environ 15000 hommes; mais il n'y a qu'une seule frégate dans ce port, et on ne présume pas que l'armement qu'on y prépare, mette à la voile sous une si faible escorte. Trois de nos frégates croisent devant ce port, pour épier les mouvemens de l'ennemi.

Une prise Espagnole arrivée à Portsmouth, assure avoir appris dans son passage, d'un bâtiment qui avoit quitté Oporto deux jours avant, que l'Espagne avoit formellement déclaré la guerre au Portugal.

On trouve dans le *Courier de Londres* une lettre de Petersbourg, dont nous citerons le passage suivant:

„Vous êtes curieux sans doute de connoître la conduite du nouvel Empereur à l'égard des françois émigrés. Les bons sont bien traités, et il éloigne ceux qui se sont attirés la surveillance publique. S. M. a donné à M. Lambert un régiment de cavalerie qui est à Narva, où il faut qu'il réside; il lui a fait présent en outre d'une belle terre et d'un nombre de paysans. M. de Choiseul va revenir, et sera bien traité. M. Chapellis, neveu de M. d'Angevillers, a été fait brigadier et commandant d'un vaisseau de haut bord. Enfin tous ceux qui se sont montrés sujets loyaux et fidèles et attachés à la bonne cause, ont tout lieu de se louer du nouvel Empereur.

AVERTISSEMENT.

Il se vend ici, en caisses de 50 bouteilles du vin rouge de Bordeaux excellent, ainsi que du très bon vieux vin de Grave blanc, première qualité & des meilleures campagnes de Bordeaux. S'adresser Lett. 1, No. 149 rue dite Kornmarck,